

Rejet du droit de vote à 16 ans pour les communales 2018 en Wallonie

[Le Vif](#)

09/01/18 à 13:00 - Mise à jour à 13:53

Source: Belga

PS, MR et cdH ont rejeté mardi une proposition d'Ecolo d'abaisser le droit de vote de 18 à 16 ans pour les élections communales en Wallonie, jugeant que le débat n'était pas encore mûr.



© Belga

Les Verts revenaient en commission du parlement wallon avec cette proposition pour laquelle les autres partis avaient déjà demandé l'été dernier un avis du Conseil d'État, qui n'avait au final pas soulevé d'objections majeures. Mais le PS, le cdH et le MR ne jugent pas la question mûre. La demande venant des jeunes n'est pas évidente, comme le montrent les avis partagés du Conseil de la jeunesse. Les trois partis s'interrogent aussi sur l'opportunité de conférer le droit de vote dès 16 ans alors que la responsabilité civile reste fixée à 18 ans. Enfin, ils soulignent l'incohérence qu'il y aurait à instaurer des âges d'accès au vote différents des autres niveaux de pouvoir. Pour le député Matthieu Daele (Ecolo), permettre aux plus jeunes de voter est désormais d'autant plus indiqué que le nouveau cours d'Éducation à la Philosophie et la Citoyenneté (EPC) leur offre de meilleurs outils pour exercer au mieux ce devoir démocratique. Les trois partis relèvent que l'EPC vient à peine d'être mis en oeuvre et qu'il est trop tôt pour en tirer des enseignements dans ce dossier.